



Office of the Independent  
Special Interlocutor

Office de l'interlocutrice spéciale  
indépendante

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### **Interlocutrice spéciale indépendante continuera la collaboration avec les communautés autochtones en ce qui concerne la protection des tombes et des sépultures anonymes dans les anciens pensionnats indiens jusqu'à l'automne 2024**

**Le 31 mai 2024 – Six Nations of the Grand River, Ontario - Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante (BIS)**

Une [ligne d'écoute téléphonique nationale de Résolution des questions des pensionnats](#) est disponible pour apporter un soutien aux anciens et anciennes élèves des pensionnats. Des services d'aiguillage pour les troubles émotionnels et les situations de crise sont disponibles en appelant la ligne d'écoute téléphonique nationale, qui est accessible 24 heures sur 24 : 1-866-925-4419.

La [Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être](#) est à la disposition de tous les peuples autochtones et fournit un soutien immédiat et gratuit par téléphone et en ligne, ainsi qu'une intervention en cas de crise, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Ce service est disponible en anglais, en français et, sur demande, en cri, en ojibwé et en inuktitut. Des conseillers et conseillères qualifiés peuvent être rejoints par téléphone au 1-855-242-3310, ou par dialogue en ligne sur leur site Web.

Aujourd'hui, Kimberly Murray, interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens, a confirmé que son mandat se poursuivra jusqu'à l'automne 2024. Elle pourra ainsi poursuivre son important travail d'aide aux survivants et survivantes, aux familles et aux communautés autochtones dans la recherche des enfants disparus, et présenter un rapport final avant la fin de son mandat. Ce rapport final comprendra des recommandations exhaustives qui reflètent ce que l'interlocutrice spéciale indépendante a trouvé être la meilleure façon de respecter et de protéger adéquatement les tombes et les sépultures anonymes.

« En ayant plus de temps pour réaliser cet important travail, je serai en mesure d'évaluer correctement ce à quoi devrait ressembler un nouveau cadre juridique visant à protéger les tombes et les sépultures anonymes, et de veiller à ce que le gouvernement du Canada comprenne mieux ses obligations envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis », a déclaré Murray, l'interlocutrice spéciale indépendante.

Mme Murray et le BIS ont réalisé beaucoup de choses depuis sa nomination en juin 2022. Elle a donné la priorité aux rencontres avec les survivants et survivantes, leurs familles et leurs communautés, et elle a fait de nombreuses présentations devant les dirigeants et dirigeantes, les communautés et les organismes autochtones. Elle a également remis un [rapport provisoire](#) (« Responsabilité sacrée : la recherche des enfants disparus et des sépultures anonymes ») au ministre de la Justice et au procureur général du Canada ainsi qu'aux survivants et survivantes, aux familles, aux communautés et aux dirigeants et dirigeantes des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Elle a organisé six Rassemblements nationaux sur les sépultures anonymes. Les rapports sommaires de ces rassemblements, ainsi que le rapport provisoire, sont disponibles sur le [site Web du BIS](#).



Office of the Independent  
Special Investigator  
Bureau des enquêtes et d'enquête  
spéciales indépendantes

Mme Murray et son équipe travaillent en étroite collaboration avec les dirigeants et dirigeantes des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les survivants et survivantes, les familles, les communautés et les experts afin d'identifier les mesures nécessaires et de recommander un nouveau cadre fédéral afin d'assurer le traitement respectueux et culturellement approprié et à la protection des tombes et des sépultures anonymes des enfants des anciens pensionnats indiens et des sites associés. Un dernier Rassemblement national sur les sépultures anonymes aura lieu à l'automne 2024. Les détails seront communiqués aux survivants et survivantes, aux familles et aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi qu'au public dès que possible.

Le mandat de l'interlocutrice spéciale indépendante a été créé à la suite de l'engagement du ministre de la Justice et procureur général du Canada auprès des dirigeants et dirigeantes des Premières Nations, des Inuits et des Métis partout dans le pays, au cours duquel l'importance d'une réponse dirigée par les Autochtones a été soulignée.

Pour de plus amples renseignements, consultez [www.osi-bis.ca](http://www.osi-bis.ca).

- 30 -

### **À propos du BIS**

Le 8 juin 2022, Kimberly R. Murray a été nommée interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens par le ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Pour de plus amples renseignements concernant l'interlocutrice spéciale indépendante et son mandat, consultez : <https://osi-bis.ca/fr>, <https://www.justice.gc.ca/fra/interlocuteur-interlocutor/mcr-mtr.html> et <https://decrets.canada.ca/attachment.php?attach=45605&lang=fr>.

### **Demande de renseignements des médias**

Courriel : [info@osi-bis.ca](mailto:info@osi-bis.ca)